

AVECIN-SPV  
Ch. Des Allinges 2  
1006 Lausanne  
Anne-Claire Chaubert  
Présidente AVECin  
anneclaire.chaubert@vd.educanet2.ch  
0217297577

Lausanne, le 20 janvier 2011

Madame  
Eugénie Sayad  
Cheffe de l'Office de Psychologie scolaire  
Cité-Devant 14  
1014 Lausanne

Madame,

Différentes questions et remarques concernant les relations des enseignant-e-s avec les PPLS sont récemment parvenues au comité de l'Association vaudoise des enseignant-e-s du Cycle initial.

Il a notamment été observé que les modalités de collaboration entre enseignant-e-s du Cin et professionnel-le-s des PPLS semblent fort différentes d'une région, d'un établissement à l'autre. Si des rencontres, animations avec les élèves et autres possibilités d'échanges et de travail en commun existent dans certaines régions, et ce, en amont des problèmes et en soutien à l'insertion des enfants en difficulté, elles semblent inexistantes dans d'autres endroits du canton.

De grandes différences ont également été signalées sur le plan de la communication entre professionnels lors du suivi d'un élève. Quelles informations peuvent être transmises aux enseignant-e-s par les PPLS suite à un bilan ou lors d'une prise en charge ? Quelles modalités d'échange peuvent être définies dans ce cadre ? Les pratiques semblent diverger d'une région à une autre, allant d'une communication très ouverte à des rapports quasiment inexistantes.

D'autre part, les listes d'attente pour un suivi PPLS s'allongent un peu partout. Dans certains établissements, il faut compter de 12 à 18 mois pour un bilan et une prise en charge. Dans ce contexte, est-il envisageable que les PPLS s'engagent dans une collaboration plus soutenue avec les enseignant-e-s ?

Afin d'avoir une idée plus claire de la situation, nous souhaiterions également avoir quelques précisions quant aux différentes procédures existantes et quant au cahier des charges des professionnel-le-s des PPLS.

Dans un premier temps, nous souhaiterions vous rencontrer afin d'évoquer ces différentes questions. Par la suite, une réflexion commune sur la collaboration entre enseignant-e-s et PPLS pourrait éventuellement être envisagée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie de recevoir, Madame, nos meilleurs messages.

Pour le comité de l'AVECin  
Anne-Claire Chaubert, présidente